



DECLARATION PREALABLE A LA CAPR DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU 27 JUIN 2013

LA CAP qui nous réunit aujourd'hui traite des avancements des personnels administratifs de catégorie C.

Le SNAPATSI tient à dénoncer l'absence de dialogue social dans le cadre des travaux préparatoires à cette instance.

Comme vous le savez Madame la Présidente, une charte du dialogue social a été signée par les organisations syndicales et en précise certaines dispositions. De plus, un vade-mecum à l'attention des présidents de CAP locales fixe les règles et en particulier celle relatives au dialogue social.

Or force est de constater que le SGAP de LYON méconnaît ces chartes et vade-mecum.

Alors que le SGAP a un rôle essentiel dans la préparation des dossiers pour le périmètre police nationale, celui de LYON s'est totalement désengagé en demandant aux élus du personnel de s'en remettre à la préfecture.

En qualité de syndicat responsable, constructif et force de proposition, nous ne pouvons accepter de telles pratiques, aussi nous vous demandons officiellement madame la Présidente d'intervenir afin que le dialogue social soit rétabli à tous les niveaux.

Nous demandons que cette déclaration soit annexée au procès verbal de cette instance.

Les représentants du personnel